



Commune de Rully
5 Place de la Mairie

71150 RULLY

ARRÊTÉ DU MAIRE V82-2023

OBJET

Vu le Code de la Sécurité Intérieure,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les travaux de maintenance de la voirie réalisés par les agents communaux.
Considérant que les travaux empiètent temporairement sur la chaussée, hameau du Château – 71150 RULLY.

ARRÊTE

Article 1er:

Les travaux auront lieu du vendredi 13 au lundi 16 octobre 2023,

Article 2 :

La rue « Hameau du Château – 71150 RULLY » sera barrée du vendredi 13 au lundi 16 octobre 2023 à 8h00.

Article 3 :

Des panneaux indiquant ces interdictions seront mis en place par les agents communaux.

Article 4 :

Le présent arrêté sera affiché de manière visible au droit du chantier avant et pendant toute la durée de l'exécution du chantier.

Article 5 :

Le pétitionnaire, la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter le présent arrêté.

Fait à RULLY
Le 13 octobre 2023
Mme Le Maire
Sylvie TRAPON

Pour le Maire
l'adjoint délégué
Alain RICHARD

